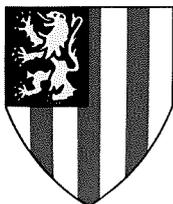


Séance du 8 Février 2018

VILLE DE THUMERIES



☎03.20.16.85.95
☎03.20.16.85.90
2, rue Léon Blum
59239 THUMERIES

Présidence de Monsieur Jean-Claude COLLÉRIE, Maire

Membres élus le 23 MARS 2014.

Etaient présents :

M. COLLÉRIE Jean-Claude, M. VERHELLEN Jean-Paul, Mme BOURGHELLE-KOS Nadège (arrivée à 20h11), M. HUCHIN Jean-Paul, M. CARPENTIER André, M. CROXO Pierre, Mme MASQUELEZ Corinne, M. MEYNCKENS Patrick, M. CARLIER Jean-Louis, Mme ABELLEYT Murielle, Mme MICHEL Fabienne, Mme CORTON Nadine, M. BIENKOWSKI Renaud, M. KAMINSKI Reynald, Mme RUBY Valérie, Mme DERBAY Savéria, M. ARCHIE Patrick, M. VAN MEENEN Laurent.

Absents excusés non représentés :

Mme CAUCHY Michèle, TOURNEUR Nathalie, DELEDICQUE Sylvie.

Absents excusés ayant donné procuration :

Madame Christèle WALLYN donne pouvoir à Madame Valérie RUBY
Monsieur Hervé FOUQUET donne pouvoir à Monsieur Jean-Paul HUCHIN

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Louis CARLIER.

Nombre de membres en exercice : 24
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 20
Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Convocation du : 31 Janvier 2018
Date d'affichage : 31 Janvier 2018

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du
Nord le 21 Février 2018 et publication
du 21 Février 2018.

Délibération N° 01-18-08

OBJET

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS MIS EN PLACE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « PEVELE-CAREMBAULT » POUR LES TRAVAUX DE CREATION DE VOIRIE RUE DE L'HALLOTEAU ET LA COUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS F.DOIGNIES

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver l'engagement de travaux pour :

- Dossier n°1 – Fourniture et pose d'une couverture en tuiles, centre de loisirs F.DOIGNIES
- Dossier n°2 – Création de voirie – rue de l'Halloteau

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la possibilité de déposer des demandes de subvention au titre du fonds de concours mis en place par la communauté de communes « Pévèle-Carembault » (C.C.P.C) et sollicite ainsi l'autorisation de déposer les dossiers, auprès de son Président, à cet effet.

Ces travaux sont estimés à :

- Dossier n°1 – **53 621,07 € HT soit 64 345,28 € TTC** pour la fourniture et la pose d'une couverture en tuiles, centre de loisirs F.DOIGNIES.

- Dossier n°2 – **41 697,00 € HT soit 50 036,40 € TTC** pour les travaux de création de voirie, rue de l'Halloteau.

L'opération sera financée, outre l'obtention potentielle du fonds de concours de la CCPC par la section d'investissement, comme suit :

- Dossier n°1 :
 - Fonds de concours C.C.P.C - 50 % potentiels : **26 810,54 €**
 - Inscription au chapitre 21 : **37 534, 74 €**
- Dossier n°2 :
 - Fonds de concours C.C.P.C - 50 % potentiels : **20 848,50 €**
 - Inscription au chapitre 21 : **29 187,90 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'engagement des 2 opérations susmentionnées.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du fonds de concours mis en place par la C.C.P.C.
- Arrête les modalités de financement telles que susmentionnées .
- Autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de ce dossier.

**POUR COPIE CONFORME.
SUIVENT LES SIGNATURES.**

Le Maire,



Jean-Claude COLLÉRIE.

2/2 09/18